

# COMMUNIQUÉ

## UNE CONFÉRENCE PARENTALITÉ SUR LA LUTTE CONTRE LE CYBERHARCÈLEMENT

Dans le cadre de sa programmation annuelle, Le service parentalité de la Ville de Bernay proposera le 3 mai à 18h une soirée débat supplémentaire : « Le bon usage des écrans : comment éviter le cyber-harcèlement ? »

Avec l'utilisation permanente des nouvelles technologies de communication (téléphones, réseaux sociaux numériques), le harcèlement entre élèves se poursuit en dehors de l'enceinte des établissements scolaires. On parle alors de cyber-harcèlement. Le cyber-harcèlement est défini comme «un acte agressif, intentionnel perpétré par un individu ou un groupe d'individus au moyen de formes de communication électroniques, de façon répétée à l'encontre d'une victime qui ne peut facilement se défendre seule».

Le cyber-harcèlement se pratique via les téléphones portables, messageries instantanées, forums, chats, jeux en ligne, courriers électroniques, réseaux sociaux, site de partage de photographies etc. Il peut prendre plusieurs formes telles que :

- > les intimidations, insultes, moqueries ou menaces en ligne
- > la propagation de rumeurs
- > le piratage de comptes et l'usurpation d'identité digitale
- > la création d'un sujet de discussion, d'un groupe ou d'une page sur un réseau social à l'encontre d'un camarade de classe
- > la publication d'une photo ou d'une vidéo de la victime en mauvaise posture...

Soirée débat animée par l'Association La Cause des Enfants  
Mardi 3 mai 2022 - 18h - Maison de quartier du Stade  
Entrée gratuite sur inscription auprès du service Parentalité  
(c.accard@bernay27.fr – 06-08-25-50-97).



**Manuel CHEVALLIER**

Directeur Communication, chargé des relations avec la presse

Téléphone : 02 32 46 63 33 - 06 26 61 03 26

Courriel : manuel.chevallier@bernay27.fr



**BERNAYLAVILLE.FR**